

Présentation du dispositif hivernal d'accueil, d'hébergement et d'insertion de la Charente

Période de vigilance et de veille sanitaire et sociale

Activée du 1^{er} novembre au 31 mars, elle s'appuie, pour les personnes sans abri, sur les dispositifs permanents, autour de :

- l'accueil et l'orientation
- la médiation et le transport
- la permanence d'accès aux soins de santé (PASS)
- l'hébergement,
- les logements adaptés et accompagnés

Renforcement des équipes du 115 pour faire face aux appels et aux signalements le jour, la nuit, les week-ends et les jours fériés.

Renforcement de la maraude par un bénévole de la Croix Rouge et de Médecins du Monde sur l'agglomération d'Angoulême, afin d'établir un lien et faciliter le repérage des personnes sans-abri .

Trois niveaux de mobilisation

Le dispositif comporte 3 niveaux de mobilisation.

Le déclenchement des niveaux d'alerte est réalisé sur la base du croisement des prévisions météorologiques établies par Météo France et des remontées des taux d'occupation des structures d'hébergement effectuées auprès de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) par l'opérateur SIAO/115.

Les données météorologiques sont considérées à partir de 3 éléments :

- les températures réelles diurnes et nocturnes,
- la force du vent
- les températures ressenties.

La décision de passer d'un niveau à l'autre relève de l'appréciation de l'autorité préfectorale.

Niveau d'alerte «jaune»

Température ressentie minimale comprise entre -5 °C et -10°C

- **Renforcement de la maraude** par un bénévole de la Croix Rouge et de Médecins du Monde **tous les jours de la semaine**, sur l'agglomération d'Angoulême.
- **Ouverture la nuit d'un lieu d'accueil de jour**, 17 bd du Maréchal de Lattre de Tassigny à Angoulême.
- **Coordination avec l'unité d'accueil et d'orientation de l'hôpital Camille Claudel**, pour une meilleure prise en charge des personnes à la rue souffrant de troubles psychiatriques, cette unité d'accueil dispose de 10 lits d'hospitalisation et de 2 personnels soignants de nuit pour un fonctionnement 24 heures sur 24, et toute l'année.

Le personnel peut exceptionnellement intervenir la nuit à l'extérieur de l'unité d'accueil auprès du service des urgences de l'hôpital de Girac.

- **Elargissement des horaires de l'accueil de jour sur Angoulême** : l'accueil de jour de l'Eclaircie est ouvert de 11h00 à 16h00 en continu (sauf le 25 décembre, unique jour de fermeture).

Niveau d'alerte «orange»

Température ressentie minimale comprise entre -10 °C et -18°

Les mesures mises en œuvre en niveau d'alerte jaune restent maintenues et sont complétées comme suit :

- **Mise à disposition de nuitées d'hôtel supplémentaires.**
- **Mise à disposition par l'association AGIR de 10 places** dans son local associatif (centre commercial de la Grand-Font) de 18 heures à 8 heures.

Niveau d'alerte «rouge»
Température ressentie minimale inférieure à -18 °C

C'est un niveau d'anticipation de situation de crise grave dont la gestion relève de la mise en œuvre des différents plans d'urgence et de sécurité civile dont le préfet de département a la responsabilité.

Il permet de proposer une offre redimensionnée en cas de période de froid prolongé qui pourrait susciter une demande d'hébergement plus importante notamment de la part de personnes vivant en squat ou dans des logements sans chauffage ou mal chauffés.

Les mesures mises en œuvre en niveau jaune et orange sont maintenues et complétées par la **mise à disposition du gymnase de la Grand Font (50 places) par la ville d'Angoulême** en lien avec ses services techniques et le CCAS.

La politique de prise en charge des sans-abri

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) est l'acteur central du rapprochement de l'offre et de la demande d'hébergement et de logement transitoire en particulier durant la période hivernale.

Guichet unique pour recenser en temps réel les places disponibles et organiser à partir du 115 et le plus rapidement possible, l'orientation des personnes vers des solutions adaptées.

En Charente, la convention constitutive du SIAO signée avec l'État le 6 octobre 2010, confie à l'**Association Fédérant les acteurs de l'Urgence Sociale en Charente (AFUS 16)**, la coordination du réseau départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion.

115, point de coordination essentiel dans le dispositif

Au cœur du dispositif de veille, le «115», service téléphonique d'urgence, fonctionnant 24h/24, 7j/7 qui a pour mission d'assurer l'information et l'orientation, après une évaluation adaptée de toute personne en situation de détresse qui entre en contact avec ce service. Il se caractérise par l'immédiateté de la réponse apportée.

Géré par l'AFUS 16, il dispose d'un recensement quotidien des capacités d'hébergement.

Il vise à repérer les personnes sans abri et leur proposer une place d'hébergement ou les accompagner dans un lieu d'accueil ouvert 24 heures sur 24.

Au-delà des réponses proposées en matière d'accueil et d'hébergement, le «115» participe à l'accès aux soins pour les publics particulièrement vulnérables, ainsi qu'à l'aide alimentaire et vestimentaire.

